

Fête ton anniversaire au mahJ !

Le mercredi ou dimanche après-midi à partir de 14 h 30
Parcours-atelier à thème sur demande
Durée 1 h 30 ou 2 h
Groupe de 12 enfants maximum, à partir de 4 ans

Les thèmes proposés :

- Pour les 4-7 ans
« Quand Chagall était enfant »
« Jasmin et fleurs d'oranger »
Durée 1 h 30

- Pour les 8-12 ans
« A l'atelier avec les artistes de Montparnasse (Soutine, Kikoïne, Modigliani...) »
« Les artistes et l'Orient »
Durée 2 h

Modalités

- **Tarif et mode de règlement** : 200 € TTC ou, avec mise à disposition d'une salle pour le goûter, 275 € TTC à régler par chèque libellé à l'ordre du mahJ à faire parvenir au service éducatif au moins deux semaines avant la date de l'évènement ou dès que possible si la date est proche. Une facture sera remise le jour de l'évènement par le personnel de billetterie sur présentation du présent document signé. **En cas d'annulation**, merci de prévenir impérativement par mail (groupe@mahj.org) au moins une semaine avant la date de l'activité, afin éviter que l'intégralité du montant soit facturé.

- **Déroulement** :
14 h 30 : accueil et prise en charge des enfants par la médiatrice dans le vestibule du musée. Début de l'activité dans l'espace pédagogique, parcours de visite dans le musée, atelier dans l'espace pédagogique.
16 h ou 16 h 30 (en fonction du parcours-atelier choisi) : les adultes organisateurs rejoignent les enfants dans l'espace pédagogique pour la mise en place du goûter.
17 h ou 17 h 30 (en fonction du parcours-atelier choisi) : fin du goûter.

- **Encadrement** : Les enfants sont pris en charge par la médiatrice pendant la durée du parcours-atelier. 2 adultes peuvent accompagner le groupe et déposer le goûter. La médiatrice remet deux billets gratuits à ces deux accompagnateurs référents pour qu'ils puissent découvrir la collection permanente du musée pendant la durée de l'activité des enfants. Leur présence est requise à 16 h ou 16 h 30 (en fonction du parcours-atelier choisi) pour la prise en charge du goûter. 2 accompagnateurs maximum sont acceptés pour encadrer et animer le temps du goûter (1 h)
- **Nombre de participants** : Le nombre d'enfants participant ne pourra aller au-delà de 12.
- **Goûter** : Le mahJ fournit de la vaisselle jetable et des serviettes en papier. Les boissons, le gâteau et les bonbons sont à la charge des adultes organisateurs. Le goûter se déroulant dans un espace du service éducatif du musée, il n'est pas possible de personnaliser au préalable la décoration. Les bougies pour le gâteau d'anniversaire sont autorisées. Musique, ballons et déguisement ne sont pas autorisés.
L'animation du goûter incombe aux adultes organisateurs. On conseille de prévoir quelques jeux calmes (cartes, plateaux de jeux, devinettes) pour occuper les enfants suite à la dégustation.
L'espace est à rendre correctement rangé.
La médiatrice ne participe pas au goûter. Les agents de sécurité restent à disposition en cas de nécessité. Ils sont joignables au 01 53 01 86 40. Le personnel de billetterie présent à l'intérieur du musée est à disposition en cas d'urgence. Les deux adultes organisateurs sont responsables du bon déroulement de ce temps festif et doivent notamment veiller au respect des règles du musée.

Paris, le

Bon pour accord,

Signature d'un adulte accompagnateur

À réception de la présente charte signée, nous procéderons à la réservation. **Nous vous enverrons un bon de confirmation qui finalise votre réservation** et avec lequel vous devrez vous présenter en caisse le jour de votre visite pour régler la totalité du forfait choisi lors de votre réservation.